



**DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX
CONDUISANT A LA CREATION DE LOCAUX
A USAGE D'HABITATION
DANS UN IMMEUBLE EXISTANT**

BORDEREAU DES PIECES

Ci-dessous la liste des pièces à joindre à votre demande en trois exemplaires

- **Le présent formulaire complété et signé en indiquant :**
 - L'identité et l'adresse du ou des demandeurs, son numéro SIRET lorsqu'il s'agit d'une personne morale en bénéficiant et sa date de naissance lorsqu'il s'agit d'une personne physique
 - Le nom du ou des propriétaires s'il ne s'agit pas du demandeur
 - La localisation et la désignation de l'immeuble s'il est soumis au statut de la copropriété et s'il s'agit d'un immeuble collectif ; (Annexe 1 en supplément si plusieurs logements)
 - La nature et la consistance des travaux pour lesquels l'autorisation est demandée
 - La surface de plancher des futurs logements, la hauteur sous plafond et le volume habitable, ainsi que la surface des baies
- **Un plan de situation du terrain**
- **Un plan de masse du terrain et des constructions existantes**
- **Joindre un plan côté faisant apparaître la situation AVANT les travaux.**
- **Joindre un plan côté faisant apparaître la situation APRES les travaux.**
- ◆ **Joindre le dossier technique amiante** mentionné à l'article R. 1334-29-5 du Code de la santé publique si l'immeuble a fait l'objet d'un permis de construire avant le 1er juillet 1997.
- ◆ **Joindre le constat de risque d'exposition au plomb** mentionné à l'article R.1334-12 du Code de la santé publique si le bien immobilier a été bâti avant 1949

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE ET SERA CLASSE SANS SUITE

VERIFICATION SUR SITE : Un agent pourra solliciter un rendez-vous avec le demandeur afin d'effectuer une visite sur site.

MODALITES DE TRANSMISSION A L'ADMINISTRATION :

LA DEMANDE DOIT ÊTRE :

- **Transmise en trois exemplaires** (*Arrêté du 8 décembre 2016 relatif aux modalités de constitution du dossier de demande d'autorisation de travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant*):
 - Soit par pli recommandé avec demande d'avis de réception à l'attention du Pôle Urbanisme et Habitat de la Mairie de Langon – BP 20297- 33210 LANGON
 - Soit déposée contre décharge au Pôle Urbanisme et Habitat de la Mairie de Langon – Centre Technique et Administratif Municipal – 2 avenue Léon Jouhaux 33210 LANGON
- **Déposée en mairie ou envoyée :**
 - Soit par le ou les propriétaires du ou des immeubles, leur mandataire ou par une ou plusieurs personnes attestant être autorisées par eux à exécuter les travaux ;
 - Soit, en cas d'indivision, par un ou plusieurs co-indivisaires ou leur mandataire ;
 - Soit par une personne ayant qualité pour bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire du formulaire.